



REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE 2025

MASTER PRO



DRESSAGE

DU 29 MAI AU 01 JUIN 2025 – VIERZON (18)

Période de qualification	Clôture des engagements
Du 17 juin 2024 au 11 mai 2025	Lundi 19 mai 2025
Clôture des listes de qualification : vendredi 16 mai 2025	

SOMMAIRE

Conditions générales.....	2
Conditions de participations.....	2
Conditions de qualifications.....	3
Barèmes techniques.....	3
Dotations.....	5
Prix.....	5

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques de Dressage, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com

Conditions générales

Les équadés doivent être obligatoirement logés sur le site de la compétition, tout cheval qui quitte le lieu du concours n'est plus admis à y revenir.

Chaque cheval participant doit porter le numéro d'identification qui lui est attribué au début du concours. Les chevaux ne peuvent être travaillés que sur les lieux indiqués au tableau d'affichage.

Pour tous les championnats, la DTN se réserve la possibilité de découper, de regrouper ou d'annuler des championnats après la clôture, si le nombre d'engagés le nécessite soit selon un critère d'âge soit selon un critère de performance. Dans tous les cas, le label "Championnat de France" sera supprimé de l'épreuve si elle comporte moins de 3 partants à l'issue de la clôture. L'organisateur décidera ensuite s'il souhaite ou non maintenir l'épreuve à sa charge.

Deux types d'engagement sont possibles :

1. Vous souhaitez participer à un championnat :

Pour cela, il faut engager dans l'épreuve classement général du championnat Pro 1 ou championnat Pro 2 ou championnat Pro 3. **Cet engagement est unique** et couvre l'ensemble des étapes et le classement général. **Il est inutile d'engager dans les épreuves support correspondantes.** Les concurrents engagés dans un championnat participeront au classement du championnat et au classement des épreuves support correspondantes.

Rappel : La participation à un championnat est soumise aux conditions de qualification.

2. Vous souhaitez participer à une ou plusieurs épreuves hors championnat :

Pour cela, pas de qualification nécessaire, on engage dans la ou les épreuves de son choix, par exemple : Pro Elite GP ou Pro 2 Préliminaire ou Pro 3 GP, etc. Les concurrents engagés dans une épreuve participent au classement de cette épreuve mais pas au classement du championnat correspondant.

Pour concourir dans le championnat Pro 2 et Pro Elite : participation obligatoire dans les 3 étapes pour les qualifiés.

Pour concourir dans les championnats Pro 1, Pro 3 : participation obligatoire dans les 2 étapes.

Il est possible d'engager plusieurs chevaux pour un même championnat, il suffit de déclarer forfait pour le ou les chevaux qui ne sont finalement pas retenus pour la compétition.

Conditions de participations

PARTICIPATIONS COUPLE

Un couple ne peut participer qu'à un seul championnat du Master Pro.

PARTICIPATIONS CAVALIER

Un même cavalier ne peut concourir que pour un titre parmi les championnats Pro Elite, Pro 1, Pro 2 ou Pro 3, mais peut participer à plusieurs épreuves sans limite de nombre de participation.

PARTICIPATIONS PONEY/CHEVAL

Un cheval ne peut participer qu'à un championnat sur le Master Pro.

Conditions de qualifications

Pour tous les championnats, des couples ou des cavaliers peuvent être qualifiés par décision de la DTN.

CHAMPIONNATS	QUALIFICATION COUPLE <i>Liste de qualification</i>
Championnat Pro Elite	50 premiers couples de la liste de qualification Pro 1 / Pro Elite
Championnat Pro 1	Tous couples de la liste de qualification Pro 1 / Pro Elite
Championnat Pro 2	Tous couples de la liste de qualification Pro2
Championnat Pro 3	Ouvert

Les listes de qualifications et fermetures définies à l'article 2.6 du règlement de Dressage s'appuient sur les classements obtenus en GP et Préliminaires, et pour la Pro Elite en Grand Prix et Grand Prix Spécial.

Il y a deux listes de qualification :

1. Une même liste de qualification pour les championnats Pro Elite et Pro 1 : extraction du classement permanent prenant en compte les 8 meilleurs résultats obtenus en Grand Tour, Pro Elite, Pro 1 et Internationaux équivalents.
2. Liste de qualification Pro 2 : Extraction du classement permanent prenant en compte les 8 meilleurs résultats obtenus en Pro 2 et Internationaux équivalents.

Les classements « épreuve » sont ouverts à tous cavaliers sans qualification demandée.

FERMETURE

Les fermetures championnats s'ajoutent aux fermetures prévues par le règlement, dispositions spécifiques du Dressage article 2.6.

Le championnat Pro 3 est fermé aux 50 premiers **cavaliers** du classement permanent cavalier Pro Elite arrêté au **vendredi 16 mai 2025** hors cavaliers 21 ans et moins.

Barèmes techniques

EPREUVES ET NORMES TECHNIQUES

CHAMPIONNATS	NORMES TECHNIQUES		
	<i>1^{ère} étape</i>	<i>2^{ème} étape</i>	<i>3^{ème} étape</i>
Championnat Pro Elite	Pro Elite GP <i>Pour tous les engagés</i>	Pro Elite GPS <i>Pour tous les engagés</i>	Pro Elite libre <i>Pour les 10 premiers après les 2 étapes</i>
Championnat Pro 1	Pro 1 Préliminaire	Pro 1 GP	
Championnat Pro 2	Pro 2 A	Pro 2 GP	Pro 2 Libre
Championnat Pro 3	Pro 3 Préliminaire	Pro 3 GP	

DEROULEMENT

Ordre de départ des épreuves, modalités relatives aux tirages au sort :

Dans les étapes 1, 2 et 3, les concurrents ne participant pas au championnat sont tirés au sort, ils constituent un groupe qui part en début d'épreuve.

Première étape :

- Tirage au sort manuel et/ou informatique.
- Pour les cavalier(e)s ayant deux chevaux, le cheval hors championnat est tiré en premier.
- Puis tirage au sort des participants au championnat et à l'épreuve

Deuxième étape :

- Le tirage au sort a lieu au minimum 1 heure après la proclamation des résultats de la première étape. Il est fait dans l'ordre inverse du classement de la première étape, par groupe de cinq, conformément au règlement de Dressage. Le dernier groupe à partir est de cinq et il sera constitué en premier afin de pouvoir adapter l'intervalle pour les cavaliers ayant deux chevaux.
- Si un cavalier participe à l'épreuve sans avoir fait la première étape il sera tiré au sort en premier.

Troisième étape du Championnat Pro 2 et Pro Elite :

- Idem deuxième étape, à partir de l'ordre inverse du classement résultant de l'addition des pourcentages obtenus sur les deux premières étapes.
- Pour la Pro Elite, sont uniquement qualifiés les 10 premiers cavaliers à l'issue des 2 étapes.
- En cas d'égalité ce sont les notes d'ensemble qui déterminent l'ordre exact pour le tirage.
- Si un cavalier participe à l'épreuve sans avoir fait la première et la deuxième étape il sera tiré au sort en premier.

CLASSEMENT

Quatre indices sont proposés au Master Pro, chacun de ces indices donne lieu à plusieurs classements pour chaque étape et un pour le classement général de chaque championnat :

1. Pro Elite :

- Un classement épreuve pour tous les engagés
- Un classement **championnat** réservé aux couples qualifiés.

2. Pro 1 :

- un classement épreuve pour tous les engagés +
- un classement **championnat** réservé aux couples qualifiés.

3. Pro 2

- un classement épreuve pour tous les engagés +
- un classement **championnat** réservé aux couples qualifiés.

4. Pro 3 :

- un classement épreuve pour tous les engagés +
- un classement **championnat** réservé aux couples qualifiés.

Les classements se font par addition et moyenne des pourcentages à trois décimales obtenus dans chacune des épreuves.

En cas d'égalité dans un championnat, le meilleur pourcentage obtenu dans la deuxième étape départage les ex aequo. En cas de nouvelle égalité, ce sont les notes d'ensemble de cette même reprise qui seront prises en compte.

Les cavaliers éliminés ou ayant abandonné dans une étape obtiennent la moyenne de 0% sur l'étape concernée et peuvent continuer dans l'étape suivante sous réserve de qualification et en partant en premier.

Dotations

CHAMPIONNATS	1 ^{ère} étape	2 ^{ème} étape	3 ^{ème} étape	Classement général Dotation FFE
Championnat Pro Elite	/	/	/	10 000 €
Epreuves Pro Elite	DO*	DO*	<i>DO*</i>	
Championnat Pro 1	/	/		4 000 €
Epreuves Pro 1	DO*	DO*		
Championnat Pro 2	/	/	/	3 400 €
Epreuves Pro 2	DO*	DO*	DO*	
Championnat Pro 3	/	/		1 800 €
Epreuves Pro 3	DO*	DO*		
TOTAL				19 200 €

*DO = dotations organisateurs, répartition réglementaire par tiers, soit un prix pour 3.

Tous les prix créés sont à la charge de l'organisateur.

Prix

Il est distribué 8 prix par étape et 8 prix pour le classement général de chaque championnat.